

nés dans votre dépêche du 23 janvier, le seul qui, de l'avis de mes ministres, puisse donner lieu à une discussion utile, est celui des rapports commerciaux, entre les différentes parties de l'empire. Sauf quelques détails d'importance secondaires, les ministres considèrent que les relations politiques entre la mère-patrie et les grandes colonies autonomes, avec le Canada principalement, sont aujourd'hui absolument satisfaisantes, et ils ne croient pas, vu les conditions différentes où les colonies se trouvent, qu'un plan de défense puisse s'appliquer à toutes."

(Réponse du gouverneur au secrétaire des Colonies).

Enfin, puisque M. Laurier proclame que ce serait UN CRIME ET UN SUICIDE, pour un jeune pays comme le Canada, que d'employer à des achats de "canons", de "fusils" et de "munitions de guerre" même "une partie des deniers nécessaires à ses travaux publics et à sa colonisation", il faudrait, pour que l'ingénieuse explication de M. Laurier et de la presse ministérielle valût quelque chose, qu'on eût trouvé, en l'an de grâce 1910 le secret de construire des navires de guerre qui n'eussent besoin ni de canons, ni de fusils, ni de munitions de guerre. Voyons, là, franchement, est-ce là ce que nous a donné le puissant cerveau de M. Brodeur?

Interprétant le mémoire de 1902 à la lumière de ce discours de M. Laurier, il est donc, nous le répétons, impossible de ne pas y voir une révolte de l'esprit autonomiste contre les espoirs impérialistes exprimées au cours de la conférence par M. Chamberlain.

Et voilà pourquoi, dans cette question de la marine,—précisément parce qu'ils sont libres—des hommes libres comme M. Bourassa ont soutenu M. Laurier de 1902 à 1908, aussi fermement qu'ils le combattent aujourd'hui.

LA CONFERENCE DE 1907

On ne trouve nulle part que, durant les cinq années qui s'écoulèrent entre la conférence de 1902 et celle de 1907, le Parlement canadien ait été saisi de la question de créer une marine de guerre. A cette époque, non seulement M. Laurier ne songerait pas à mettre à exécution les plans belliqueux qu'il prétend maintenant avoir conçus il y a neuf ans, mais il profitait d'un différend avec le général Dundonald pour dénoncer le militarisme, et de la refonte de notre loi militaire pour faire édicter par le parlement—comme le besoin commençait à s'en faire vivement sentir—que nos troupes ne pourraient servir que pour la défense du Canada.

La conférence de 1907 fournit à nos ministres—c'est-à-dire à M. Laurier—une nouvelle occasion d'affirmer leur opposition au militarisme.

On n'a peut-être pas assez appuyé, dans la presse autonomiste, sur l'attitude prise par notre gouvernement à cette conférence. Même en effet si M. Laurier—ce qui n'est pas—avait fait un faux pas dans le